

Symphonies Printanières sur les Bords de l'Indre

Inédit

DÉDIÉES A LA MÉMOIRE DE ROLLINAT

Fuyant le cloître noir, j'ai pu gagner le parc
Où je me suis caché, voleur de mélodie,
Dans les bosquets fleuris. Avril, là, psalmodie
Le doux appel des nids. Vénus y tend son arc.

L'aubépine en fleur gémit ainsi qu'un amoureux
Au premier rendez-vous. Les neiges toutes blanches
Frémissent en flocons et leurs odeurs si franches
S'évaporent au ciel, encens très langoureux.

Bruyamment s'annonçait le réveil du printemps
Avec ses messagers. La forêt parfumée,
Les coteaux montueux, l'étang plein de fumée
Retentissaient de chants, allegro du vert temps.

Rosignol doucement de son pipeau léger
Commence le concert ainsi qu'une caresse.
Puis sa note bondit, pleine de hardiesse.
Eclate, roule, monte au-dessus du vergier.

Le crapaud flûte, flûte au bord du fossé creux,
Et les petits ravis ripostent à leurs pères;
Etrange symphonie ! oh singuliers trouvères !
Jusqu'à l'heure où l'aurore aveuglera leurs yeux.

Son œil fauve dardé sur la jaune clarté
D'un lunaire rayon, la lugubre chouette
Hurlant ses cris plaintifs, terreur de l'alouette,
Répond au rossignol, aigre dualité.

Dans l'air subtil du soir passent les fous désirs,
Mon pauvre cœur troublé s'est rempli de tristesse
Et se laisse envahir par la vague détresse
Qui vient souvent planer sur les plus doux plaisirs.

D^r Henry LA BONNE.

Les Lettres de Gui Patin

NOUVELLE ÉDITION COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES, PUBLIÉE AVEC LA RESTAURATION DES TEXTES MUTILÉS OU SUPPRIMÉS, ET AUGMENTÉE DE NOMBREUSES LETTRES INÉDITES, DE NOTES BIOGRAPHIQUES, HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES, ET D'UNE HISTOIRE DE PATIN ET DE SON TEMPS.

Par P. TRIAIRE.

(Suite)

LETTRE LVI

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES, EN CHAMPAGNE ¹.

MONSIEUR,

Je vous remercie de la vostre et de celle de M. Camusat, auquel j'envoie une réponse qui le mettra plus en peine qu'en repos. Je suis bien informé de son mérite et vous ay grande obligation de me commettre à un tel homme, avec lequel il y a bien à profiter. Je baise les mains à M. Allen. J'ay céans le livre du P. Cellot ², *De hierarchia et hierarchis*; on l'examine en Sorbonne, il sera censuré en bref. Il

1. Cette lettre est sans date, mais les circonstances rapportées par Patin, la mention faite par lui de la présence à Paris des Ambassadeurs portugais et des députés de Catalogne, la nouvelle qu'il annonce de la publication d'ouvrages du P. Cellot, de Saumaise et du P. Pétau, permettent de la rapporter avec toute certitude au mois de mars ou d'avril 1641. Elle ne se trouve pas dans les anciennes éditions; mais elle a été publiée par Reveillé-Parise qui la rapporte, on ne sait pourquoi, en 1657 ou en 1658. (T. I, p. 258). Il faut qu'il ne l'ait pas lue.

2. Cellot (Louis), jésuite érudit, né à Paris en 1588, mort dans cette ville, le 20 octobre 1638.

L'ouvrage signalé par Patin, *De Hierarchia et de Hierarchiis libri IX*, était dirigé contre Petrus Aurelius (Jean du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran) qui avait attaqué la Compagnie de Jésus au sujet de

est vray que M. de Saumaise ¹ escript aussi divers traitez de *regionib. suburbicariis* que j'ay aussi bien que tout ce que je vous ai mandé, à vostre service. On imprime encore de present plusieurs traictez de luy : tels que son *De primatu Petri*; *Arnobius cum notis*; de *Manna et saccharo*; de *Eucharistia veterum*; de *usuris justinianæis*. Nous avons icy un petit livre nouveau du P. Pétau ² contre luy intitulé

la hiérarchie ecclésiastique. Il fut mis à l'Index, *donec corrigatur*, le 22 janvier 1642. La Sorbonne ne le censura pas, comme l'annonçait notre auteur, mais elle fut cependant sur le point de le condamner et le P. Cellot n'évita la censure qu'en donnant une rétractation, le 22 mai 1642. Cf. *Sommervog. 11 Coll. 948-952*.

1. Saumaise (Claude), érudit et critique célèbre que Patin considérait comme le plus grand savant de son temps, et que Balzac appela un jour « l'infailible Saumaise. » Né à Semur le 15 avril 1588; mort à Spa le 6 septembre 1658. Formé de bonne heure à l'étude par son père, conseiller au Parlement de Dijon qui était lui-même un littérateur distingué, élève de Casaubon, de Denis Godefroy, doué d'une puissance de travail que peu d'hommes ont égalée, Saumaise fixa de bonne heure par ses travaux l'attention du monde savant, et à la mort de Scaliger, les curateurs de l'Université de Leyde lui offrirent sa chaire. De ce moment data sa réputation européenne. Richelieu voulut se l'attacher -- mais en vain --. Christine de Suède, plus heureuse, parvint à le fixer quelque temps auprès d'elle. Saumaise avait embrassé le protestantisme. Sa bibliographie est immense. Quoiqu'il n'ait pas été médecin, il a traité certains sujets médicaux dont quelques-uns sont signalés par Patin et que nous retrouverons au cours de sa correspondance.

2. Pétau (Denis) dont il sera très souvent question dans les lettres de Patin. Jésuite renommé au XVII^e siècle par son immense érudition. Né à Orléans en 1583, mort à Paris le 11 décembre 1652. Entré dans la Compagnie de Jésus en 1605; successivement professeur de rhétorique dans les collèges de la Société — 1609 à 1618 — professeur de théologie positive jusqu'en 1644, bibliothécaire du collège de Clermont en 1623. Son érudition était prodigieuse, son jugement remarquable, sa réputation immense, et de son temps il fut admiré au point qu'on trappa en son honneur une médaille avec cette inscription : « Au Prince des chronologistes. » Polémiste passionné, il sou tint d'ardentes discussions principalement contre Saumaise et Scaliger, et même contre ses confrères. Ce controversiste intraitable du

Dissertationum Ecclesiasticarum libri duo. Cela l'obligera à une réponse. Pour le *tetragonum* d'Hippocrate, ce ne fut jamais l'antimoine, mais quelque drogue, qui nous est aujourd'hui autant inconnue que plusieurs autres de ce temps là : et même son elleborisme, son *cuadorum*, etc. Je vous promets le traité de Sanot là dessus. Notre Faculté n'a rien fait en quoy elle se soit oubliée, mais bien négligée, comme la bonne Dame fait souvent. Nos anciens avoient travaillé à l'Antidotaire ; les papiers en estoient tousjours en despost entre les mains du Doyen. Le jeune S. Jacques estant parvenu à cette charge, les ramassa et les fit imprimer *ut aucuparetur gratiam pharmacopolarum*, sous un simple consentement de la Faculté, laquelle fut toute estonnée de voir en ce livret : *pro thesauro carbones ; pro luce tenebras ; pro remedio venenum*. Plusieurs en grondèrent et parlèrent de faire réformer cela, mais on n'en fit rien : si bien que tout en est demeuré là ; et en ce cas, *tolerat quæ non probat*. Il en sera neantmoins parlé quelque jour ; mais je ne puis pas encore vous dire si tost quand ce sera. Quand je donnay le bonnet, il y a deux ans, j'en parlay amplement en un discours expres et publiquement ; ce qui fut fort approuvé. Les S. Jacques sont des charlatans, fauteurs et valets de charlatans : *ne dicam pejus* ¹. Je vous envoie une lettre de M. Sorel, qu'il m'a adressée.

Je vous baisé tres humblement les mains, à Madame Belin, à Messieurs vos frères, pour estre toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

Nous avons icy des Ambassadeurs de Portugal ², et des deputez de Catalogne ³. M. de Vendosme ⁴ s'est sauvé en

xvii^e siècle avait cependant un esprit très élevé et on a raconté qu'à la mort de Grotius qui était protestant, il célébra la messe pour lui. Son œuvre est considérable, on trouve l'énumération de ses travaux dans toutes les biographies ; mais le plus important de tous est son grand ouvrage : *Les Dogmes théologiques* dont la dernière édition est de 1808, 8 vol. in-8. *Sommervog. VI coll. 588-610.*

1. Le véritable grief de Patin — qu'il ne confesse pas ici — était que Saint Jacques avait inscrit l'antimoine au nombre des médicaments qui figuraient dans l'Antidotaire. Cf. *la lettre du 25 mai 1641.*

2. Les ambassadeurs portugais étaient envoyés par le roi de Portugal, Jean IV de Bragance, proclamé récemment (14 décembre 1640) à la suite de la Révolution qui souleva le Portugal contre l'Espagne. Le nouveau souverain offrait son alliance à la France.

3. Les députés de Catalogne s'étaient rendus à Paris pour prêter serment de fidélité au roi, au nom de cette province et pour le reconnaître comme leur souverain.

4. Vendôme (César, duc de), fils aîné de Henri IV et de Gabrielle d'Estrée, né en 1594, légitimé en 1595, mort en 1665. Il avait déjà trempé dans le complot de Chalais contre Richelieu (1626) et avait été puni par quatre années de détention. Au moment où écrit Patin en 1641, il se trouvait accusé d'avoir voulu empoisonner le Cardinal. Très probablement innocent (Bazin), mais se défiant de la justice de Richelieu et se rappelant ses quatre années de captivité à Vincennes, il s'enfuit en Angleterre. Le roi le fit juger par une commission spéciale. Celle-ci allait le condamner par confumace quand Richelieu sollicita sa grâce. Le roi ne consentit qu'à suspendre le jugement.

Angleterre ; on agit icy contre luy. On tient icy que les Suedois s'accordent en Allemagne avec l'Empereur, en la diète de Ratisbonne ⁵ :

Et hæc in nostros fabricatur machina muros.

On parle aussi de faire l'esté prochain une forte guerre en la Franche-Comté que nous attaquerons puissamment. Le duc Charles ⁶ est icy, *sed nondum compositis rebus* : et mesmes à ce qu'on dit, malcontent.

LETTRE LVII

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES EN CHAMPAGNE.

MONSIEUR,

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait de me faire connoître M. Camusat ³, lequel est un très digne personnage. Je vous prie de luy présenter mes très humbles baise mains et de me conserver en ses bonnes grâces. Vostre solliciteur est venu céans pour vostre procez, avec des factoms et la liste des juges, en laquelle je n'ai trouvé personne à qui je pusse recommander vostre procez, qu'au rapporteur mesme, qui est grand amy d'un de mes amis ; mais ledit solliciteur m'a dit qu'il en estoit assuré par le général des Mathurins. Les autres conseillers, qui n'estoient pas réduits à petit nombre, estant à Rouen, ou à l'Edit ou à la Tournelle, ou mesme exilé, comme M. le président le Bailleul ⁴, ou bien morts comme M. Perrot ⁵ : *ut ut sit*, je souhaite que vous l'avez gagné, croyant qu'il est jugé.

On attend ici le Roy et la Reyne qui doivent venir à la dédicace de la nouvelle esglise des Loyoles, rue Saint Antoine⁶. On dit que son Eminence y dira la messe. On tient que le Roy partira dans quinze jours et ira à Calais,

1. Ratisbonne, ville du Haut-Palatinat sur le Danube, à 105 kilomètres N. N. E. de Munich. La diète de Ratisbonne de 1641 faillit être interrompue par Guebriant et Banier. Cf. *la note de la lettre du 13 avril 1641.*

2. Après avoir intrigué contre la France, pris plusieurs fois les armes contre elle, et perdu ses Etats, le duc Charles de Lorraine s'était rendu à Paris pour négocier avec Richelieu sa restauration dans son duché. Elle lui fut accordée par le traité de Saint-Germain (29 mars 1641), mais il dut céder un certain nombre de places fortes à la France. Cf. sa note : *Lettre du 4 novembre 1631 et la note de la lettre du 13 avril 1641.*

3. Camusat (Nicolas), historien et chanoine, né à Troyes en 1575, mort dans cette ville en 1655. Il a publié de vieilles chroniques où l'on trouve de curieux documents.

4. Le Bailleul (Michel), sieur de Soisy, conseiller au Parlement en 1608, maître des Requêtes en 1616, président au mortier en 1627, surintendant en 1643, mort en 1653. Marié à Elisabeth Mallier. Tallemant lui a consacré une anecdote : *Le Président Le Bailleul et ses filles*. Op. cit. T. IV, p. 332.

5. Perrot (Jean), sieur de Fercourt, président aux enquêtes. Il avait épousé Madeleine Gombaut sur laquelle Tallemant raconte une historiette. Op. cit. T. IV.

6. Eglise Saint Paul Saint-Louis. Louis XIII en paya la construction. Son cœur et celui de Louis XIV y furent déposés.

et que le dessein de cette année est sur Saint-Omer¹. On dit que Bannier a esté battu en Allemagne²; mais en récompence, que M. l'archevesque de Bordeaux a gagné force galères et galions sur les Espagnols, que l'on menoit pleines de bled à Perpignan et au Roussillon³. Le Portugal a entièrement secoué le joug d'Espagne et il n'y a pas dans tout ce royaume un Espagnol, s'il n'est aux galères. Leur ambassadeur est icy, comme aussi les députés de Catalogne. Le duc de Lorraine a fait son accord avec le Roy sous certaines conditions, et luy a fait hommage, où on luy a fait oster les esperons, *quæ tamen invito detracta sunt*⁴. M. le duc d'Anguien se porte mieux. *Nihil hic habemus novi in re litteraria*. Il y a icy grosse querelle entre les évesques, les curez et la Sorbonne contre les moynes et jésuites en l'administration des sacremens: on dit que Son Eminence est pour les évesques. Je n'apprends rien de nouveau contre le P. Celot, sinon qu'on lui appreste des responces. Nous avons icy pour prévost des marchands M. le président Boulanger, à la place de M. Perrot de la Malmaison, qui ne l'a esté que quinze jours.

Je vous baise très humblement les mains, à Madame Belin et à MM. vos frères, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

PATIN.

1. Saint-Omer, place importante à cette époque; située sur l'Aa à 60 kil. N.-N.-O. d'Arras.

Ostensiblement les projets militaires visaient Saint-Omer; en réalité c'était surtout Aire, en Artois, ville très forte qui couvrait toute la Flandre dont le Maréchal de la Meilleraye avait reçu l'ordre de s'emparer. Celui-ci, après une feinte sur Saint-Omer, se porta brusquement sur Aire avec toute son armée et assiégea la place qui capitula le 20 juillet.

2. Banier ou Baner, général suédois, né le 23 juin 1595, mort en décembre 1644. De concert avec les troupes françaises commandées par Guébriant, il avait entrepris pendant l'hiver une expédition sur Ratisbonne, qui n'eut d'autre résultat que de faire trembler la Diète et l'Empereur. Les Français se refusèrent à l'accompagner jusqu'en Bohême; il accomplit seul sa retraite et fut poursuivi par les Impériaux avec des forces supérieures. Le danger qu'il courait rappela Guébriant qui vint à son secours.

3. Pendant qu'un corps d'armée confié au comte de la Mothe-Hondancourt marchait sur Barcelone, l'Archevêque de Bordeaux, Sourdis d'Escoubleau avait été envoyé sur mer dans le but de seconder les opérations militaires. Il avait attaqué et enlevé, dans la baie de Roses, cinq vaisseaux espagnols et pris deux galères ennemies à l'entrée de Port-Vendres. Ce sont ces brillants faits d'armes qu'annonce Patin.

4. Les principales conditions du traité étaient la cession du comté de Clermont réuni à la Couronne, de Stenay, de Jamets et de Dun qui étaient donnés à Louis XIII en propriété, et de la ville de Nancy que le Roi garderait en dépôt jusqu'à la paix. Le Prince restait en possession des domaines de Lorraine et de Bar dont il rendait foi et hommage à la Couronne.

De Paris, ce 13 avril 1644.

M. d'Hocquincourt le fils¹, gouverneur de Péronne², fut hier envoyé prisonnier au bois de Vincennes pour trois raisons, dont la première est qu'il a eu querelle avec M. de Noyers; la deuxième, qu'il a refusé au Roy d'aller en Portugal; la troisième est qu'il a grosse querelle contre son père qui s'est remarié.

LETTRE LVIII

A MONSIEUR BLAMPIGNON, DOCTEUR EN MÉDECINE ET SYNDIC DU COLLÈGE DES MÉDECINS, A TROYES³.

MONSIEUR,

Je me trouve bien empesché de vous dire mon advis en la controverse que m'avez fait l'honneur de m'envoyer pour en estre l'arbitre, veu que mes meilleurs et plus intimes amis sont engagés dans la querelle, et que je ne sçay pas s'ils voudront bien croire que je sois encore leur amy après que j'auray prononcé en cette affaire que me proposez; comme je dois, et sans aucun respect de l'amitié, et du service que je leur ay voué, et de tant d'obligations que je leur ay. C'est pourquoy je vous dirois volontiers ce qu'un certain sage, fort retenu et modéré choisy par ses amis, pour arbitre, leur respondit:

Messieurs, prenez-moy pour vostre amy, et vostre serviteur; mais non pas pour vostre juge.

Ce qui semble estre pris du bon comique, *in quâdam amicorum controversiâ*.

*Paululum hoc menti mihi obstat: Simus et Crilo
Vicini nostri hic ambigunt de finibus:
Me cepere arbitrum: ibo ut dicam, ut dixeram
Operam daturum me hodiè, consilium verò non daturum.*

Néanmoins, quand je considère que tous six qui estes dans l'intérest de la cause, désirez cela de moy; et que mon advis, comme le demandez, pourra vous mettre en paix, et hors de contestation, je vous diray librement ce qui se doit faire en cette matière, selon l'ordre que nous observons de deçà: vostre arrest du grand conseil, ordonne deux anciens médecins, selon l'ordre du tableau et vous n'estes

1. Mouchy (Charles de), marquis d'Hocquincourt et gouverneur de Péronne, de Montdidier et de Roy, né en 1599, mort en 1658. Lieutenant général en 1645, maréchal de France le 15 janvier 1651. Pendant la Fronde, il se joignit aux Espagnols et fut tué devant Dunkerque. Il avait épousé, en 1628, Eléonore d'Etampes.

Son père, qui avait épousé, en premières noces, Claude de Mouchy, dame d'Inguesserre, s'était remarié avec Gabrielle du Châtelet, fille du marquis du Châtelet, maréchal du Barrois.

2. Place forte sur la Somme, à 51 kil. d'Amiens.

3. Blampignon (Antoine), médecin à Troyes et alors syndic du Collège des médecins de cette ville. Appartenait à une famille de petite noblesse, très honorable, de Troyes et qui compte encore des représentants. La bibliothèque de sa ville natale possède sa thèse: *Quæstiones quatuor cardinales... publice sustinebit ac propugnabit. Lugduni. Cayne, 1635.*

en tous que six ; desquels six il y a toujours un syndic ; sur cela, je voudrois, tant en l'explication de l'arrest, que selon l'usage que nous avons icy en nostre faculté, que des deux anciens requis par l'arrest, celui qui est syndic, soit le premier, *isque perpetuo primus, quamdiù durabit illius magistratus : tunc enim habet rationem decani, qui caput est et lingua facultatis ; caput quidem, sed aristocraticum, ut potè qui non solus, et præses, sed ex majorum et seniorum imo potius ex ipsarum ligum consilio et arbitrio rem vestram administret : non vero monarchicum, opus enim est periculosa plenum alea, uni soli ex propria privataque libidine omnia miscenti rem publicam committere* Nos libertez de l'église gallicane nous permettent de dire : *Concilium est supra Papam* : combien que les canonistes d'Italie *pleno ore intonent : Papam esse supra concilium* : mais ce n'est pas la raison qui les fait parler, c'est seulement leur profit, et celui de leur maistre. *Et hæc de capite : est autem lingua facultatis*, en tant que c'est à luy à parler, à répondre, à dire l'advis de sa compagnie. Bref, il est *in vestro ordine quod est cancellarius in regno*, qui, partout où il se trouve, a seul le droit de parler ; mais ce qu'il parle a auparavant esté arresté au conseil : à propos de quoy un grand personnage *Nicolaus Borbonius, Baralbulanus, et prope popularis vester*, a fait autrefois un beau distique sur le portrait du chancelier de Sillery :

*Ora coronabit laurus victricia regis,
Sed regni facies ista loquentis erit.*

Doncques, le syndic sera le premier des deux anciens ; le second sera pris à l'ordre du tableau : mais je ne sçay pas comment vous entendez cette antiquité : dans vostre ville, où vous n'estes que six, et quand vous seriez davantage, vous la devez régler *usque ad sex annos* : c'est-à-dire, que, nul doresnavant *in vestro ordine*, ne sera réputé ancien qui n'ait exercé six ans durant la médecine dans vostre ville de Troyes : en sorte que je ne compte pas les six années du jour qu'il passe docteur à Montpellier ou ailleurs ; mais seulement du jour qu'il a été resçu en vostre ville, en vostre compagnie, et qu'il est immatriculé en vostre registre, et qu'il a esté *vobis annuentibus et consentientibus* admis collègue, à faire part en vostre collège : de sorte que les deux ans du syndic estant expirez, lorsqu'il en faut créer un autre, vous devez le prendre du premier nombre, c'est-à-dire de ceux qui font la médecine dans Troyes, *ex vestro consensu, ante sex annos* : car, s'il n'y a six ans passez tout entiers, *nemo debet censeri idoneus ad munus gerendum* : et ainsi faisant, les jeunes, attendans le terme des six ans passez, apprendront les droits et les coutumes de vostre compagnie, pour se mieux acquitter de leurs charges, *quando ætatis beneficio ad ea pervenerint* : c'est aussy chez le syndic que se doivent faire vos assem-

blées, s'il est commodément logé ; si vous n'avez en ville *ex consensu*, un lieu destiné à cela. Il me semble, Monsieur, que voilà ce qu'avez désiré de moi ; j'ay grand regret que je n'ay moyen de m'expliquer mieux : je croy pourtant que je n'y offense personne, veu que si les jeunes ne sont bientost admis aux charges de la compagnie, ils sont en estat d'y parvenir bientost, veu que six ans sont bientost escoulez, avant que ils puissent le plus souvent estre instruits de tout ce qui peut arriver de controverses en vostre compagnie, tant pour la tenir en ses règles, que pour s'opposer à un tas de nouveutez et de chicanes que la malignité des hommes va inventant tous les jours. Je doute néantmoins fort, si vous trouverez bon tout ce que dessus, combien qu'il soit autant qu'il m'a esté possible à la règle et au niveau de nostre faculté, laquelle conserve ses règles mieux qu'aucune de cette grande ville, et que jamais nous n'avons eu procès ni arrest pour l'observation de nos statuts. Je vous prie donc en particulier, et tous Messieurs vos confrères en général, de prendre en bonne part mon advis, que je n'ay escript que parceque vous l'avez ainsi désiré de moy : *neque aliter ausus fuisssem*.

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Je vous honore tous entièrement, et les uns et les autres, et suis à tous en général, et à vous en particulier,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

PATIN.

De Paris, ce 26 d'avril 1641.

Eodem ipso die quo ante annos tres et octoginta obiit scholæ nostræ lumen, et medicorum totius Europæ doctissimus Joannes Fernellus, nimirum 26 april 1558¹.

LETTRE LIX

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES.

Comme je ne reçeus pas de vos lettres avec celles de M. de Blampignon, je crus bien que vous vouliez estre purement desintéressé en cette affaire, sur laquelle on me demandoit mon advis : ce qui me fit croire encore plus

1. Cette lettre fut donnée à M. Carteron, par son confrère et son ami le Dr Auguste Thiesset, qui l'avait trouvée dans les papiers de son père, aussi médecin à Troyes, lequel probablement la tenait de son père, médecin également, et contemporain de quelques-uns des membres du Collège à qui cette lettre a été adressée. Elle fut communiquée par M. Carteron à Reveillé-Parise qui la publia. Elle avait été reproduite déjà en 1634, dans les mémoires de la Société d'Agriculture, sciences et arts du département de l'Aube. C'est cette première copie qui avait été transcrite sur l'original avec beaucoup de soin, et en respectant l'orthographe du temps, que nous donnons ici.

aisément ce qui en estoit fut votre seing, à cause de quoy je ne voulus rien vous escrire pour lors ; je me contentay, sans tesmoigner aucune passion particulière, de leur en dire mon avis, lequel j'ay escript sans aucune prétension que du droit et de beaucoup de conformité avec les règlements de nostre eschole, *probetur an improbetur ab illis mihi perinde est*. Ce que j'en ay fait n'a esté que pour ce que vous m'avez tous tesmoigné le désirer ainsy ; c'est pourquoy je vous supplie en particulier de ne me sçavoir mauvais gré en aucune façon pour ceté affaire, ne l'ayant fait qu'à bonne intention, veu que, *ut sit lex omnibus æqua*, vous pouvez tous estre et revenir syndics par l'élection que vous en faites tous les deux ans. Pour l'antimoine, je ne sçay pas ce que nostre Faculté en ordonnera ; il eût toujours bien mieux valu que Saint Jacques ne l'eust fourrée dans l'antidotaire, comme il a fait, *nobis inscius et invitis ; imo et inconsulta facultate*, et ne pas toucher à cette corde, *quæ habet aliquid odiosum*.

M. Moreau a répondu au factom du gazetier avec beaucoup de doctrine et toute sorte de modestie¹. Ce

1. C'est la première fois qu'il est fait mention du « gazetier » — Théophraste Renaudot — dans la correspondance de Patin ; nous verrons que ce ne sera pas la dernière. Ce n'est, en effet, qu'à partir de 1840 que les difficultés qui existaient entre la Faculté et Renaudot s'envenimèrent et prirent une tournure aussi dangereuse pour celui-ci, qu'elle était grave pour la première. Nous suivrons cette question — qui est restée célèbre — à travers les lettres de Patin, et nous y reviendrons dans la « post-préface » que nous consacrerons à celui-ci à la fin de notre publication. Mais il est indispensable pour l'intelligence des textes d'esquisser dès maintenant les traits principaux de la biographie de Renaudot, jusqu'à cette année 1641.

Théophraste Renaudot, né à Loudun (Vienne) en 1584, d'après Chereau, en 1586, d'après Gilles de la Tourette, son historien, mort à Paris le 25 octobre 1653. Reçu docteur à Montpellier en 1606, revient à Loudun, sa ville natale où il fait la connaissance du Père Joseph, (Leclerc de la Tremblay), et se rend à Paris en 1612 où sur les recommandations de « l'Éminence Grise » le cardinal de Richelieu le fait nommer médecin ordinaire du roi. Doué d'un esprit délié, ingénieux, inventif, plein d'initiative et de volonté, mais dénué de tout scrupule, Renaudot demanda au roi l'autorisation de fonder des bureaux d'adresses. En 1612, il obtenait un brevet d'autorisation de Louis XIII, que confirmaient un arrêt du Parlement (1624) et une déclaration royale (1628), et en 1630, il installait rue de la Calandre (cette rue aujourd'hui disparue occupait le périmètre de la caserne de la cité) son bureau auquel il adjoignit des « Consultations charitables et un Mont-de-Piété » et publiait en guise de programme une brochure excessivement curieuse : *« Inventaire du Bureau de rencontre où chacun peut donner ou recevoir avis de toutes les nécessités et commodités de la vie et société humaine. »* — Paris, 1620, in-4^o de 32 pages. — Enfin en 1631, il créait un journal, « La Gazette » auquel devait collaborer Louis XIII.

C'était déjà beaucoup d'entreprises pour un médecin du XVII^e siècle et il est probable que, même de nos jours, les associations et les sociétés médicales ne se montreraient pas très tendres pour un de leurs membres qui tiendrait un bureau de placement, une maison de prêts sur gages et dirigerait un journal étranger à la médecine. La mentalité professionnelle est cependant telle que les mêmes médecins qui mettraient aujourd'hui, sans aucune hésitation, au ban de la carrière, le confrère convaincu de pareils agissements, se montrent très sévères pour la Faculté du XVII^e siècle dont ils flétrissent les procédés tyranniques et affectent, au contraire, une excessive compassion pour sa victime Renaudot. Je reviendrai sur ce trait qui déconcerte vraiment toute psychologie. La Faculté, qui n'était pas directement atteinte par les inventions de Renaudot, ne serait cepen-

bourreau¹ d'adresse, *merus agyrta convitiator et syco-phanta deterrimus*, y a fait une réponse pleine d'injures de harangères, où il élude et se moque des raisons de M. Moreau, sans répondre à quarante chefs qui luy estoient objectez. De celui de M. Moreau, je vous en promets un² ; de celui du gazetier, je tascheray d'en recouvrez un, et vous les enverray tous deux. Si ce gazetier n'estoit soubtenu de l'Éminence, en tant que *nebulo hebdomadarius*, nous luy ferions un procez criminel, au bout duquel il y auroit un tombereau, un bourreau et tout au moins une amende honorable ; mais il faut obéir au temps. Par provision M. Moreau fait une réponse à ce second libelle, qui est une pure satire ; je pense que le gazetier y sera horriblement traité, et comme il le mérite, en attendant que le bourreau vienne à son rang tomber sur ce maraud. Ce n'est pas que son livre³ mérite réponse ; mais comme il est meschant et impudent, il se vanteroit qu'on auroit peu luy répondre ; c'est pourquoy *stulto juxta stultitiam suam respondebitur*. M. Riolan qui est icy maintenant, luy fait aussi une réponse, laquelle sera achevée d'imprimer dans peu de jours⁴ ; je tascheray de vous envoyer le tout ensemble. M. Rauchin, chancelier de

dant pas intervenue, si malheureusement pour lui, il n'eut eu l'idée de fonder une sorte d'École rivale avec le concours des docteurs de Montpellier et des apothicaires — ennemis jurés de la Faculté — auxquels il s'allia. C'était vouloir la ruine de celle-ci, et comme elle entendait se défendre et qu'elle en avait le moyen, cet ambitieux coup d'audace perdit Renaudot. La guerre commença à coup de pamphlets selon l'usage du temps. Aux débuts, elle ne pouvait avoir de résultats positifs. Richelieu couvrait, en effet, Renaudot de sa protection, et, tant qu'il vécut, ces polémiques furent condamnées à l'impuissance. Renaudot publia sept brochures et la Faculté quatre à cinq. Les docteurs régents les plus célèbres, René Moreau, de la Vigne, Riolan et Guy Patin, — celui-ci sous le pseudonyme de Maschurat, compagnon d'imprimerie, — entrèrent successivement dans la lice. Cette guerre de plume aurait pu s'éterniser sans la mort de Richelieu. La disparition du puissant ministre modifia singulièrement, comme nous le verrons dans les notes suivantes, la position jusqu'alors presque invincible de Renaudot.

1. Patin a écrit *bourreau* et non *bureau*. Parise et les anciennes éditions ont substitué à ce mot celui de « bureau ».

2. « *La défense de la Faculté de Paris, contre son calomniateur* » La pièce in-4^o, 59 pages, datée de Paris 1641, est adressée au Cardinal de Richelieu qui protégeait Renaudot et avait favorisé ses innovations. Elle est anonyme, mais tous les bibliographes reconnaissent la main de Moreau et nous en avons l'aveu de Patin. Du reste, Chereau a fait connaître un passage des commentaires où le Doyen écrit, au chapitre des dépenses de son décanat, le passage suivant, qui ne laisserait subsister aucun doute, s'il y en avait : *M. Renato Moreau, doctori medico et professori Regis pro libello apologetico eleganter et erudite a se edito, et typis mandato gallicæ, pro Facultate medicinæ Parisiensis, adversus calumniatorem Theophrastum Renaudotum, Gazettee magistrum ; cujus libelli gallicæ scripti titulus est : La défense de la Faculté de médecine de Paris, contre son calomniateur, dédiée à Monseigneur l'Éminentissime Cardinal, duc de Richelieu, à Paris MDCXLI.... Pro libello inquam apologetico, distribui prædicto Renato Moreau, auctori. 751.*

3. *Réponse de Th. Renaudot, docteur en la célèbre Faculté de Montpellier, médecin du Roy, Commissaire général des pauvres, Maître et Intendant général du Bureau d'adresses de France, au libelle fait contre les consultations charitables pour les pauvres malades. Paris, 1641.*

4. *Advertisement à Théophraste Renaudot contenant les mémoires pour justifier les anciens décrets et privilèges de la Faculté de Médecine de Paris. — 1641, in-4^o de 58 pages.*

Montpellier est mort¹. M. de Belleval² et un autre professeur sont icy qui en demandent au Roy la nomination : je ne scay qui des deux l'aura. Nostre armée est devers Bapaume³; mais on ne dit pas encore où elle s'attachera. Les Catelans ont eu du bon sur les Espagnols. Il nous vient un jubilé de Rome, *pro pace*; ce jubilé, si fréquent, n'est autre chose doresnavant que *modus habendi monachorum* : ce sont des franfreluches romaines. Le Roy, la Reine, son Eminence et toute la cour furent jedy dernier aux jésuites, où il y eut grande frairie⁴ pour la consécration de leur belle église, rue Saint-Antoine⁵. Je ne sçavois pas que M. Cousinot fust à Troyes; s'il y est encor, *quæso salutes eum meo nomine*, comme aussi M. Camusat, MM. vos frères, Madame Belin, et je continueray toute ma vie d'estre,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

Ce 15 mai 1644.

LETTRE LX

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE A TROYES.

MONSIEUR,

Je n'aurois eu garde d'estre si longtemps sans vous écrire (et je pense que vous me croyez bien) et de vray, il y a longtemps que je m'en fusse acquitté, mais les deux livres contre Renaudot en ont esté cause; voyla donc que je vous les envoie maintenant; j'espère qu'aurez quelque plaisir à les lire; au moins j'entends quantité de gens de bien de deçà qui en ont de la satisfaction, et surtout de celui de M. Moreau. A l'un et à l'autre, le bourreau d'adresse⁶ n'y a rien répondu que des injures n'ayant aucune raison; il est si honteux de ses mauvaises réponses, qu'il les supprime tant qu'il peut, et, faisant comme les jésuites font de la *Doctrine curieuse* du P. Garasse⁷ et de sa *Somme*

1. Cf. la note de Rauchin : *Lettre du 7 décembre 1632*.

2. Belleval (Martin Richer de), neveu de Pierre Richer de Belleval, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. Docteur de cette Faculté en 1621, eut la survivance de la chaire de son oncle et à la mort de Ronchin fut nommé chancelier. Mort en 1664.

3. Bapaume, ville forte, à 22 kil S.-S.-E. d'Arras. Appartenait, à cette époque, aux Flandres Espagnoles.

4. Frairie. Terme de vieux français, *réjouissance, fête populaire* (Furetières).

5. Eglise Saint-Paul Saint-Louis.

6. Le manuscrit porte encore et très distinctement, « bourreau ». Toutes les éditions, y compris celle de Réveillé-Parise, ont remplacé comme dans la lettre précédente, « bourreau » par « bureau ». Il est certain pour nous que Patin n'a pas commis un « lapsus calami » et qu'il écrit délibérément le *bourreau d'adresses*. Dans tous les cas, nous n'avons pas voulu modifier l'expression.

7. Garasse (Dominique-Joseph), jésuite, né à Angoulême en 1585. Prédicateur ardent et plein de feu, célèbre au xvii^e siècle par la vio-

*théologique*¹ il n'ose s'en vanter, n'en donne à personne. au contraire les refuse, et dit qu'il n'en a plus, et qu'il a tout donné. Son Eminence a, en quelque façon, interposé son autorité sur ce débat, car il a dit luy mesme à M. Moreau qu'il desiroit qu'on n'escripvit plus; il faut obéir à ce grand homme. Mais, parceque cette défense est venue, *nostro damno*, et alors que M. Moreau estoit en train de répondre, il n'a pas laissé de travailler et d'achever ce qu'il avoit commencé, laquelle responce verra jour en son temps. Quand elle sera imprimée et que nous la distribuerons, nous nous souviendrons de vous². M. Camusat, le chanoine, est une bibliothèque vivante en vostre ville; je vous prie que je le consulte comme un oracle. Demandez-luy s'il vous plait, qui est l'auteur et où est escript ce distique du célibat et des neveux des prestres :

Cum sator rerum privasset semine clerum,
Ad Satanae votum successit turba nepotum.

On m'a dit qu'il est dans un glossaire du droit canon; faites moy ce plaisir que je le puisse apprendre de M. Camusat, qui est trop sçavant pour ignorer cela. Je ne trouve icy personne qui me le puisse apprendre, ny docteur de Sorbonne, ny professeur en droit canon; peut-estre mesmes que M. vostre frère le chanoine le sçaura bien. Mandez moy, s'il vous plait, quel accord vous avez fait vous et vos collègues sur la lettre que m'envoya M. de Blampignon, vostre syndic, à laquelle je fis une ample responce. On dit que nous aurons Aire dans le mois présent³. Le Roy et son Eminence, qui estoient à Abbeville, quittent la Picardie, et s'en vont à Reims pour y donner ordre à Sedan et au tumulte qu'on dit qui s'y brasse. *Dii meliora*.

Je vous baise très humblement les mains et à madame Belin, pour estre toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

lence de ses critiques et les traits satiriques de ses discours. Ecrivain passionné, auquel on a reproché des attaques sans mesures contre les ennemis de la Religion et de son ordre. Son véritable nom qu'il francisa lui-même était Garassus. Il mourut à Poitiers, le 14 juin, de la peste qu'il contracta en soignant les pestiférés.

Parmi ses nombreux ouvrages, il faut citer la *Doctrine curieuse des beaux Esprits du temps*, 1623, in-4^o, qui eut un retentissement considérable et sa *Somme théologique*, tous deux cités par Patin dans la lettre ci-dessus et sur lesquels il nous donnera l'occasion de revenir.

1. La *Somme théologique*, — 1625, in-fol. — contient en tête le récit de la réconciliation de Garasse avec Balzac et les lettres qu'ils s'écrivirent. Cet ouvrage fut condamné en Sorbonne (1^{er} septembre 1626) et violemment critiqué par Saint-Cyran (1626).

2. Ces guerres de plumes furent interminables. Renaudot, ayant répondu, comme nous l'avons vu, à l'épître de Moreau, qui était elle-même déjà une réponse à une précédente brochure de Renaudot, voici que Moreau préparait à son tour une seconde réponse, dont la publication — devant la défense du Cardipal — devait être indéfiniment ajournée.

3. Patin ne se trompait pas de beaucoup de jours. Aire capitula le 26 juillet.

De Paris, ce 1^{er} de Juillet 1644.

Je ne sçay rien de nouveau de Montpellier; j'ay veu seulement icy une fois M. de Belleval, qui n'estoit encor assureé de rien. Je vous remercie dé vostre M. Mustel. Je n'ay pas encore le Sanctius. Le jubilé n'est pas encor icy publié.

LETTRE LXI

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE
A TROYES.

MONSIEUR,

Je vous diray pour responce à la vostre du 28 de juillet dernier, que les deux vers que j'avois demandés à M. Camusat sont dans la vieille glose du cours canon, mais je ne puis en trouver l'endroit; je souhaiterois volontiers que le dit sieur rencontrast plus heureusement que moy. Je vous prie de m'escire tout du long, dans vostre première, les deux vers que vous dites estre dans l'histoire de Matthæus Paris¹. Pour les médecins, tant de Paris que de Montpellier, j'en fais autant estat des uns que des autres, pourveu qu'ils soyent gens de bien: *non sum acceptor personarum*; le lieu ne m'importe du tout. La malignité du gazetier ne nous doit pas esmouvoir ny nous commettre ensemble.

*Tros Rutulusve fiat nullo discrimine habetur*².

Joint que ce petit point d'honneur est si léger que ce n'est point la peine d'en parler. M. Riolan est un tetricque et mordant qui ne trouve rien de bien que ce qu'il fait, et en récompense, *qui paucos habet operum suorum probatores*³. Pour le livre de Ægidius⁴, je ne l'ay pas, non plus que celui de Gentilis de Fulgineo⁵. Pour M. vostre fils, je

1. Matthæus Paris, chroniqueur anglais et poète du XIII^e siècle né vers 1195, mort en 1259. Il appartenait à l'ordre des Bénédictins et fut l'historiographe du couvent de Saint-Alban. Son ouvrage le plus important est son *Historia major* qui commence à la création du monde et se termine en 1259. Elle fut publiée à Londres *apud Reynaldum Wolfum*, par Parker en 1571. Traduite en français avec une introduction du duc de Luynes, par Huillard-Bréholles. Paris, 1840-1841. 9 vol. in-8°.

2. Vers de Virgile. *Eneid.* L. X. vers 108.

3. Voir la note de Riolan — *Lettre de 6 octobre 1640* — ce que nous avons dit du caractère de Riolan.

4. Ægidius Corboliensis, ou Gilles de Corbeil, chanoine de Paris, médecin de Philippe-Auguste, vécut à la fin du XII^e siècle. A passé, en exceptant Fracastor, pour le meilleur poète parmi les médecins. Parmi ses travaux, on peut citer son livre sur le pouls et les urines que Gentilis de Foligny, un des plus érudits commentateurs du XII^e siècle, publia avec ses notes. Les livres de Gilles de Corbeil étaient classiques à la Faculté au XIII^e siècle et les élèves devaient les copier pour leur usage.

5. Gentilis, surnommé Fulginas ou de Fulgineo parce qu'il était natif de Foligny, en Italie, né en 1230, mort à Bologne en 1310. Il était considéré comme un des meilleurs commentateurs d'Avicenne et un des maîtres les plus autorisés de l'arabisme qui gouvernait alors les Universités. On peut citer parmi ses travaux, outre ses commentaires du livre de Gille de Corbeil: *Expositiones cum textu Avicenna. Venetiis,*

préférerois à tous les autres collèges celui de Beauvais¹, parce qu'il y a un Hibernois, excellent philosophe, lequel recommencera le cours à la Saint Remy prochaine: c'est celui qui fait plus grande quantité de bons escoliers. Pour ce M. Coquelet des Grassins, c'est un homme du petit collet, finet et ruzé, *prætereaque nihil*. J'ay céans le livret de Savot, *De coloribus*², etc.: adressez-moy par qui vous voulez que je vous l'envoie.

Nous avons pris Aire; mais les Espagnols l'ont aussitost rassiégée sur nos retranchemens, en grand danger de la perdre³. Le Roy, son Eminence et toute la cour sont à Amiens; on dit que M. le mareschal de la Meilleraye a un grand dessein pour faire une diversion, et obliger le cardinal infant de lever le siège de devant Aire: Dieu luy en face la grace⁴. Le cardinal Bagny⁵ est mort à Rome: nous y perdons, car il estoit grand amy de la France. Voilà le vingt troisième chapeau du conclave vaquant. L'archevesque marin⁶ est toujours devant Tarragone⁷, en la Catalogne, on doute neantmoins s'il la prendra.

Je vous baise très humblement les mains, et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 22 d'Août 1644.

1684, le *De Febribus, Venetiis*, 1526 et le *Tractatus de balneis. Venetiis*, 1503, in-8° etc. R. Parise et les anciens éditeurs ont écrit de *fugiendo* au lieu de: *Fulgineo*.

1. Était situé au n° 7, rue Jean de Beauvais. Ce collège avait été fondé en 1370 par Jean de Dormans, évêque de Beauvais et chancelier, pour douze boursiers de la paroisse de Dormans en Champagne. Devenu un établissement public au XVI^e siècle et, réuni, en 1597, au collège de Presles, il en fut séparé en 1699. Il a été depuis annexé au collège Louis-Le-Grand.

2. *Nova de causis colorum sententia; ejusdem de Tetragoni Hippocratici significatione*. Savot, Louis, né en 1579 à Saulieu (Bourgogne) mort à Paris en 1640. Un des médecins du roi Louis XIII. S'occupa spécialement des sciences naturelles et de numismatique.

3. La place d'Aire avait été emportée, en effet, par les Français le 20 juillet, et assiégée presque aussitôt par le cardinal infant et les troupes de Lamboy et du duc de Lorraine.

4. Dans l'espoir de faire, en effet, une diversion, et d'attirer à lui l'armée assiégeante, le Maréchal de la Meilleraye qu'avait rejoint le Maréchal de Brezé, s'empara de Lens, pénétra dans les Flandres, et poussa jusqu'aux portes de Lille dont il incendia les faubourgs. — Voyant que le cardinal infant ne quittait pas les murs de la forteresse, il revint sur ses pas et emporta Bapaume (10 septembre 1641), mais il ne put parvenir à faire lever le siège et la tenacité espagnole finit par venir à bout de la garnison française qui capitula le 7 décembre 1641.

5. Bagny (Jean-François), né en 1565, mort le 24 juillet 1641. Avait été plusieurs fois en mission à Paris, sous Henri IV, puis légat à Avignon, et nonce à Paris sous Urbain II. Prêlat éclairé, il aimait les hommes de lettres et les livres; Gabriel Naudé, l'ami de Patin, fut son bibliothécaire.

6. C'était le prélat amiral, Sourdis d'Escoubleau, Archevêque de Bordeaux, que Patin appelait l'Archevêque marin. (R. Parise a cru qu'il s'agissait d'un archevêque du nom de Marin. Cf. R. Parise op. cit. *Table Chronologique*, p. 324). Il assiégeait par mer Tarragone pendant que la Motte-Houdancourt bloquait cette place par terre. Comme le prévoyait Patin, ce siège se termina par un échec. La division navale de Sourdis fut dispersée par la flotte espagnole et l'armée française de terre se retira le 2 août 1641.

7. Ville forte d'Espagne (Catalogne) sur la Méditerranée à 76 kilom. Sud-Ouest de Barcelone.

LETTRE LXII

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE
A TROYES.

MONSIEUR ET CHER AMY,

Depuis que la lettre de cy-dessus a esté escripte, nous avons appris que le Cardinal infant estoit tombé en son armée, malade, d'où on l'a retiré, et a esté mené à Bruxelles¹ : on dit que c'est d'une fièvre double-tierce, Nous tenons encore Aire, mais on dit que le pain y diminue bien fort ; c'est pourquoy il est à craindre que nous ne la gardions pas longtemps, si Dieu ne nous aide. Le cardinal Bagny, qui estoit de nos amis, et fort affectionné aux François, est mort à Rome. La Brosse, qui avoit icy le Jardin du Roy, au faubourg de St Victor, est mort le samedy dernier jour d'Aoust. Il avoit un flux de ventre d'avoir trop mangé de melons et trop bu de vin ; pour ce dernier ce n'estoit point tant sa faute que sa coustume ; il se plaignoit d'une grande puanteur interne, avoit la fièvre, et son flux de ventre estoit dysentérique, en ce qu'il faisoit du sang : *vide peritiam hominis*, et voyez combien il estoit grand personnage au mestier dont il se mesloit. Il se fit frotter tout le corps d'huile de scarabé quatre jours durant ; le matin, il avalloit à jeun un grand demi-septier d'eau-de-vie, avec un peu de quelque huile astringente. Quand il vid que cela ne luy servait de rien, il se fit préparer un émétique, qu'il prit le vendredy au soir, dans l'opération duquel il mourut le lendemain matin ; *sic impuram vomuit animam impurus ille nebulo, in necandis hominibus exercitatissimus*². Comme on luy parla ce mesme vendredy d'être saigné, il respondit que c'estoit le remède des pédants sanguinaires (il nous faisait l'honneur de nous appeler ainsi), et qu'il aimoit mieux mourir que d'estre saigné : aussy a-t-il fait. Le diable le saignera en l'austre monde, comme mérite un fourbe, un athée, un imposteur, un homicide et bourreau public, tel qu'il estoit ; qui mesme en mourant n'a eu non plus de sentiment de Dieu qu'un pourceau duquel il imitoit la vie, et s'en donnoit le nom. Comme un jour il montrait sa maison à des dames, quand il vint à la chapelle du logis, il leur dit : *Voilà le salouer où l'on mettra le pourceau quand il sera mort*, en se montrant, et se nommoit assez souvent *pourceau d'Epicure*, combien qu'Epicure valust bien mieux que luy³ ; *quem scribunt*

1. Le Cardinal Infant (Ferdinand d'Autriche), était tombé malade à son camp devant Aire. Il fut forcé de l'abandonner et de se faire transporter à Bruxelles où il mourut dans le courant de novembre.

2. Est-ce une réminiscence patinienne qui faisait dire à Trousseau parlant de Des Genettes ; *il s'en va, rendant par le canal de l'urèthre MUGOSAM PURULENTAM ANIMAM* ? (*Brelonneau et ses correspondants*, T. II, p. 338). Stoll, paraissant s'inspirer plus directement encore de la verve cynique de notre auteur, avait déjà dit d'un de ses malades : *evomit purulentam animam*.

3. On voit que Guy de la Brosse n'était pas des amis de Patin. Est-ce parce qu'il ne partageait pas ses doctrines thérapeutiques, ou

Galenus et Seneca fuisse vitæ sanctissimæ et continentissimæ. Epicurus non coluit Christum quia non novit. Broseus non coluit quem noverat, etc. Sed salis hæc, imo plus quam salis de illo nebulone. Nous ne sçavons pas encore qui aura sa place.

Il y a icy un livre nouveau fort curieux, intitulé : *Nicolaï Fabricii Peirescii Vita, auctore Petro Gassendo, præposito ecclesiæ Diniensis*. Feu M. de Peirese¹, conseiller au parlement d'Aix en Provence, estoit un grand personnage, l'auteur l'est pareillement. M. Gassendy est un des honnestes et des plus sçavans hommes qui soyent aujourd'huy en France². Donnez-en avis à M. Camusat, et luy faites s'il vous plaist mes recommandations. Le livre est in-quarto, du prix d'un escu. Le petit duc de Mantoue est mort ; voila la race des Nevers de Gonzague esteinte³. Le Roy et son Eminence sont à Amiens. M. de Longueville, qui est malade, partit d'icy samedy dernier pour s'en aller à Bourbon. On fait icy le procez à

parce qu'il n'était pas son médecin ? Ceci n'est pas suffisant. Il est probable qu'il y eut autre chose que nous ne connaissons pas entre ces deux hommes. Quoiqu'il en soit, de la Brosse ne méritait pas cette explosion de sarcasmes. C'était un naturaliste érudit, épris au plus haut degré de la botanique et qui a un titre important à la reconnaissance de la postérité : celui d'avoir obtenu du roi Louis XIII, dont il était le premier médecin, la fondation du jardin des plantes et d'avoir donné le terrain nécessaire (1626). Il en fut le premier Intendant. Guy de la Brosse est le grand-oncle d'un autre médecin de roi, de Fagon. Il mourut en 1661. On a de lui un certain nombre d'ouvrages concernant l'histoire naturelle et spécialement les plantes du Jardin royal.

1. Peirese (*Nicolas, Claude, Fabri de*), né à Belgentier en Provence en 1580, mort à Aix en 1639. Conseiller au Parlement d'Aix, érudit lié avec tous les savants de son temps, il consacra sa grande fortune à voyager et à réunir de magnifiques collections, les manuscrits les plus intéressants, les livres les plus rares, les plantes les moins connues et fut pendant un quart de siècle l'initiateur des grandes idées scientifiques et littéraires. Bayle lui donna le nom qu'il mérite de providence générale de la littérature. Les lettres de Peirese ont été rassemblées et éditées par Tamizey de la Roque dans la collection de *Mémoires inédits sur l'histoire de France (1879-1897)*. C'est, là, l'œuvre capitale de ce grand, infatigable et modeste savant qui y travailla une grande partie de sa vie.

2. L'auteur de cette biographie, Gassendi (*Pierre*), né à Champstercier, près Digne, le 12 janvier 1592, mort à Paris le 4 octobre 1655, était chanoine et prévôt de la cathédrale. Savant universel, philosophe, mathématicien, physicien, astronome, anatomiste, il était lié avec les hommes les plus distingués de son temps. Il fut, entr'autres, l'ami de Peirese qui mourut entre ses bras et dont il écrivit la biographie, et celui de Patin qui épousait en son honneur toutes les formules de l'admiration. « C'est, disait-il, un abrégé de vertus morales, et de toutes les belles sciences. » Molière fut son disciple, et c'est certainement à son école qu'il développa par une étude sérieuse la philosophie instinctive dont il était doué.

3. Il est difficile de savoir de quel duc de Mantoue il est ici question ; en tous cas, Patin semble se tromper. La branche de Gonzague-Nevers ne s'éteignit pas en 1641. Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Rhétel devenu duc de Mantoue en 1628, mourut en 1637 ayant eu de la duchesse de Lorraine, sa femme, deux fils qui moururent avant leur père en 1622 et en 1631. Le second de ses fils, Charles II, laissa de sa femme Marie de Gonzague un fils, Charles III, né en 1629, mort en 1665. La branche ducale de Gonzague-Nevers ne s'éteignit qu'à son fils Charles de Gonzague IV, mort en 1708 sans enfants (Moréri).

M. de Guise¹. Mais je ne me souviens pas que je vous suis importun par ma trop longue lettre.

Je vous baise les mains, à madame Belin et à MM. vos frères, avec l'intention d'être toute ma vie,

Monsieur.

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 4 de septembre 1641.

(A suivre).

LARREY ET SES CORRESPONDANTS

par P. TRIAIRE.

Suite.

LETTRE XVI^e

DE COSTE

Aux Invalides, le 2 Brumaire an 5

MONSIEUR,

Je vous remercie, mon cher collègue, de l'intéressant mémoire dont vous m'avez procuré la lecture; j'avais déjà de grandes dispositions à adopter l'affirmative sur la question relative à la promptitude dans les opérations jugées nécessaires à la suite des accidens majeurs causés par les armes à feu.

Vous me paraissez avoir allié, d'une manière si directe, la force du raisonnement, à l'autorité de l'expérience, qu'il resterait peu d'objections plausibles aux partisans de la temporisation.

Oui certainement je vous rendrai ce que je ne savais pas qui vous fut dû à cet égard; et ce sera avec autant d'empressement que j'en aurai toujours à reconnaître votre zèle et vos talents. Vous fournirez avec le plus grand avantage, la carrière brillante qui vous est offerte. Croyez, mon cher collègue, que personne ne prendra à vos succès, un intérêt plus sincère que celui dont vous me trouverez pénétré dans toutes les occasions propres à les faire valoir.

Salut et amitié.

S. COSTE.

1. De Guise (*Henri II de Lorraine*, Duc de) Prince de Joinville et Comte d'Eu, né à Blois le 4 avril 1614, de Charles, quatrième duc de Guise et de Henriette de Joyeuse, duchesse de Montpensier, mort le 2 juin 1664, célèbre par ses aventures et ses galanteries. Il a été question dans une note précédente (*lettre du 5 mars 1636*) de cet archevêque de Rheims, marié, qui réclamait à la fois des bénéfices ecclésiastiques et l'autorisation de garder sa femme. Il abandonna l'Eglise à la mort de son frère aîné et de son père (1639-1640), se jeta dans le parti du comte de Soissons et s'enfuit à Bruxelles. Le procès dont parle Patin lui fut alors intenté et il fut condamné à la peine capitale. Nous le retrouverons dans les récits ultérieurs de Patin.

2. Coste (Jean-François), né le 14 juin 1741, mort en 1819. Après avoir fait ses études à Paris, prit le bonnet de docteur à Valence en 1763, occupa quelques postes dans les hôpitaux où il se signala, et fut envoyé aux Etats-Unis, au moment de la guerre d'Amérique, en qualité de médecin en chef du corps expéditionnaire français.

Après son retour, il s'éleva sans difficulté aux plus hautes charges de la carrière, et successivement premier médecin consultant aux armées,

LETTRE XVII

DE PERCY

Strasbourg, le 16 Floréal
l'an V
de la République Française une et indivisible.

LE CHIRURGIEN EN CHEF DE L'ARMÉE DE RHIN MOSELLE

AU CITOYEN LARREY

CHIRURGIEN PROFESSEUR A L'HOPITAL DU VAL DE GRACE

J'ai reçu, citoyen collègue, le mémoire intéressant¹ que vous avez bien voulu m'adresser et ai remis au citoyen Blandin l'exemplaire dont vous m'aviez chargé pour lui.

Permettez-moi de mêler aux remerciements que je vous dois le reproche de m'avoir donné, dans votre production une épithète qui est loin de me convenir. Je suis jaloux de mériter l'estime de ceux de mes confrères qui comme vous se distinguent dans la carrière chirurgicale, mais s'ils me placent plus haut que je ne dois être je suis humilié et m'afflige d'être mal connu d'eux.

Vous pouvez envoyer 60 exemplaires au citoyen Briquetel, chirurgien de 3^e classe à l'hôpital des enfants de la Patrie, à Strasbourg, avec l'indication du prix.

Je vous embrasse bien cordialement.

PERCY.

(A suivre).

VARIÉTÉS

LA CAMPAGNE DU PALATINAT (1792-1793)

d'après le journal inédit de D. Larrey

Par P. TRIAIRE.

Ces armées furent disposées sur la frontière en trois corps. Au début, Luckner commandait au nord, Lafayette au centre, Montesquiou au midi. Après le 10 août, la défection de Lafayette provoqua des modifications dans le commandement. Dumouriez prit le commandement en chef depuis Dunkerque jusqu'à Metz. Luckner était à Metz avec son ancienne armée du Nord. Mécontent de lui, mais n'osant pas encore le destituer, l'Assemblée lui avait donné le titre honorifique de généralissime, et avait placé son armée sous le commandement direct de Kellermann. Custine avec 15.000 hommes occupait Landau, et Biron était en Alsace avec 30.000 soldats.

L'armée de la coalition, composée de 100.000 hommes, s'avancit, de son côté, sous le commandement

inspecteur des hôpitaux, premier médecin des armées, il fut nommé médecin en chef des Invalides. Entre temps, il avait pris part à l'orangeuse politique de l'époque et occupé en 1792 avec une rare intrépidité le poste périlleux de maire de Versailles. Il fit la campagne de 1806-1807 et dut, après la bataille d'Eylau, sa santé s'étant gravement altérée, solliciter son retour en France.

L'objet de la lettre de Coste à Larrey est sans doute le même que celui de la lettre de Sabatier, l'accusé de réception du mémoire sur les amputations. On voit que Coste, qui se connaissait en hommes, prédit à Larrey sa brillante carrière.

1. Probablement le mémoire de Larrey sur l'amputation immédiate déjà envoyé à Sabatier et à Coste.

de Brunswick, sur toute la ligne de la frontière. Elle se complétait de 20.000 émigrés dont 6.000 cavaliers. Cette armée prit Longwy et Verdun et s'apprêta à marcher sur Paris à travers la Champagne. On sait comment elle fut arrêtée par Dumouriez à la bataille de Valmy. Ce fut la première victoire de cette phase, elle sauva la France de l'invasion, et du même coup, assura, pour un temps, le succès et la sécurité de la Révolution.

Sur le Rhin, où venait servir Larrey, l'armée française était partagée en deux divisions qui ne comprenaient—ensemble—pas moins de 40.000 hommes. L'une, sous les ordres de Biron, était à Strasbourg; l'autre, commandée par Custine, était à Landau et occupait les premières lignes de Wissembourg. C'était l'aile gauche dite corps des Vosges; elle s'étendait de Landau à Lauterbourg, se composait de la garnison de Landau, des divisions des généraux Wimpfen, Neuwinger et Munnier, et d'une avant-garde commandée par Houchard; elle était destinée à s'opposer à la marche en avant des Autrichiens qui étaient établis sur le Rhin depuis Rheinfelden jusqu'à Philippsbourg. Ceux-ci étaient commandés par le prince Esterhazy qui occupait le Brisgau, et par le comte d'Erbach qui se trouvait entre Mayence et Spire. Leur ligne de défense était complétée par un corps d'émigrés commandés par le prince de Condé et qui était établi dans le margraviat de Baden.

La défense de la France sur le Rhin était donc entre les mains de Biron et de Custine. Pendant toute la campagne le rôle du premier fut insignifiant; mais, il n'en fut pas de même du second sous les ordres duquel servait Larrey.

Custine, élevé pour la guerre dès son enfance, disciple des Académies prussiennes qui jouissaient alors d'une vogue immense, endurci par les exercices des camps, doué d'initiative, sobre, actif, généreux, instruit, aurait réalisé les conditions d'un vrai chef d'armée, « s'il eut eu, dit Larrey, moins de présomption et de vanité, et s'il eut pu réprimer davantage les écarts d'un tempérament fougueux qui lui enlevait, parfois, dans l'exécution, sa liberté d'esprit. »

Très versé dans les choses militaires, il savait administrer, diriger et commander une armée. Son air martial, sa brusquerie familière, sa bienveillance vis-à-vis du soldat, — tandis qu'il était très

1. Biron ne joua qu'un rôle effacé et démontra une fois de plus qu'un chef médiocre peut paralyser une armée de héros. Larrey a laissé une fiche sur lui.

« J'ai beaucoup connu Biron, général médiocre, — il manquait d'initiative, d'activité et de tact, — mais, qui par sa bravoure, sa tournure physique, sa générosité et son chevaleresque désintéressement se faisait adorer de ses soldats. — Il était amolli par une existence vouée au plaisir et il ne pouvait devenir du jour au lendemain le rude soldat des armées révolutionnaires. Il ne réussit pas à l'armée du Rhin où il s'effaça devant Custine, lui abandonnant le profit et les périls de la campagne. »

On sait quelle fut la fin de Biron. Il fut envoyé au camp de la Rochelle le 15 mars 1793. Mais ce général — qui eût si bien figuré à Fontenoy — n'était pas fait pour cette guerre d'embuscades, d'exécutions et de représailles. Le dégoût le prit et il donna sa démission au péril de sa vie. Irrité, le Comité de Salut public le traduisit aussitôt devant le tribunal révolutionnaire. Condamné sur le réquisitoire de Fouquier-Tinville, sous le prétexte ordinaire de conspiration contre la République, il fut exécuté le 31 décembre 1793. Il mourut avec sa crânerie ordinaire et offrit un verre de vin à son bourreau. — « Bois, dit-il, tu dois en avoir besoin pour le métier que tu fais. »

sévère envers les officiers. — l'avaient rendu très populaire dans l'armée, et on verra dans le récit de Larrey, les regrets qu'inspira son départ. Il avait fait la campagne d'Amérique et s'était prononcé à son retour pour la Révolution. Très ambitieux, il rêvait de grandes choses et aurait voulu obtenir les commandements qu'on donna à Dumouriez et à Biron. Il est certain qu'il eut mieux fait que Biron; mais il fut heureux qu'on lui préférât Dumouriez.

Tel qu'il était, c'était un général, et s'il commit des fautes, pendant sa campagne du Rhin, il faut se rappeler qu'il transporta le premier la guerre en territoire ennemi, qu'il conquit le Palatinat avec un corps d'armée insignifiant, qu'il eut l'habileté de discipliner, de maintenir ce corps d'armée, de le faire subsister, de préserver les villes conquises du pillage et des exactions des soldats; qu'il laissa aux habitants un souvenir de son passage que ne lèguent généralement pas, après eux, les conquérants, enfin, que devant des forces supérieures, il opéra sa retraite dans un ordre parfait, en en imposant à l'ennemi, et en ne subissant que des pertes sans importance.

Il était nécessaire de rappeler ces faits historiques, comme préface, au récit qu'a laissé Larrey — des événements militaires qui se passèrent à l'armée du maréchal de Luckner. Je vais maintenant suivre pas à pas son journal de campagne.

II

Larrey, nommé, par une décision du Conseil de santé, chirurgien aide-major à l'armée du Rhin, arriva à Strasbourg où se trouvait le quartier-général à la fin d'avril 1792. Il se mit aussitôt en relation avec ses chefs, et fut se présenter à Villemanzky qui était alors commissaire général de l'armée: il lui remit sur sa demande ses états de service qui étaient ainsi conçus:

Au citoyen Villemanzky, Commissaire général à l'armée du citoyen Custine. 1792.

Etats de service de J.-D. Larrey de 1778 à 1792

Le citoyen Jean-Dominique Larrey, âgé de 28 ans, chirurgien aide major de l'armée du Rhin, correspondant de la Société de Médecine de Paris et de la Société philomathique. Elève sous-aide et chirurgien aide-major à l'hôpital général de Toulouse, de 1778 à 1787, où il a professé les différentes parties de son art et remporté le premier prix aux écoles publiques de la ville.

Nommé chirurgien-major de l'armée navale dans un concours à Paris en 1787, et dans un second concours à Brest, il en a rempli les fonctions pendant les années 1787-88 et 1789, et a fait campagne dans l'Amérique Septentrionale sur la frégate nommée *La Vigilante*. De retour à Paris en 1790, il concourut pour la place d'aide-major de l'Hôtel des Invalides; les juges la lui décernèrent; mais le ministre la fit donner à un de ses protégés et le citoyen Larrey n'eut que la seconde.

Il y est resté jusqu'en 1792, qu'il a été nommé chirurgien aide-major de l'armée.

Pendant son séjour à Paris, il a été placé à l'École pratique de chirurgie dont il eut la place par concours.

Il a remporté un des premiers prix.

1. Larrey. *Correspondance générale*. M. 5876. *Biblioth. Nation. Fonds franç. N. acf.*

A partir de ce moment il tint régulièrement son journal de campagne. La relation commence dès son arrivée. J'en détache d'abord le récit de son installation et l'histoire du brillant coup de main de Custine sur Spire, Worms et Mayence.

« Au mois de mars 1792, je fus nommé chirurgien-major de l'armée du Rhin aux ordres du général de Luckner¹. Je reçus la lettre du Ministre, le 1^{er} avril et me rendis à Strasbourg à la fin du même mois.

L'état d'inaction où je me trouvais avec mes confrères m'engagea à former dans cette ville une école chirurgicale, dont je fus nommé le Président. Nous traitions surtout dans nos réunions des maladies des armées, et de tous les points de la chirurgie militaire; nous occupions nos loisirs à la préparation des appareils à pansement. L'armée était campée derrière les lignes de Wissembourg.

Après être resté deux mois au quartier général, je reçus le 1^{er} juillet, l'ordre de me rendre à Sarreguemines pour remplir les fonctions de chirurgien-major à l'armée du général Kellermann. A mon arrivée, j'apprends que l'armée va rétrograder vers Phalsbourg. A peine, en effet, avais-je commencé mon service à l'hôpital que je fus invité à évacuer tous mes malades dans cette ville, à m'y rendre moi-même. Le lendemain, l'armée partit et put camper à deux lieues de Phalsbourg. Je la suivis immédiatement avec tous mes malades et j'établis à Phalsbourg mes ambulances. Le 6 juillet j'avais 140 malades sans compter ceux qui appartenaient au service médical, dont j'étais également chargé. Je soignais ces malades avec le plus grand soin. Aussi le 30, étaient-ils tous guéris ou en convalescence. Je n'en perdis qu'un de mort subite. Cependant, le général Kellermann partit avec les troupes pour Wissembourg². Je lui abandonnai un sous-aide et six élèves et restai jusqu'au 28 septembre avec mon ambulance à Phalsbourg. J'employai ce temps à visiter les lignes et les fortifications voisines telle que Lauterbourg, et à donner parallèlement des leçons d'anatomie opératoire et de chirurgie clinique aux élèves de l'hôpital et aux jeunes officiers de santé de l'armée. Elles étaient suivies d'expériences pratiques. L'émulation qui régnait parmi eux ne me laissait pas un instant de repos. Les commissaires du service de santé faisant leur inspection, passèrent par Wissembourg et emmenèrent avec eux, le chirurgien en chef pour constituer un comité de santé. Quoique le plus jeune des chirurgiens de l'armée, je fus désigné pour le remplacer, et pendant quinze jours, j'en remplis les fonctions à la satisfaction de tous. »

Cependant, commençaient pour l'armée du Rhin les changements de généraux, qui parfois, lui furent si funestes. Kellermann, après avoir fait une excursion dans les montagnes de Lembach, avait formé sous les murs de Phalsbourg le camp d'observation dont parle Larrey. Bientôt, il rejoignit le corps d'armée à Wissembourg, et remplaça presque aussitôt La Morlière, qui avait lui-même remplacé le maréchal de Luckner appelé au camp de la Lune. Envoyé à l'armée de la Moselle, on lui substitua Biron, et bientôt après Custine.

(A suivre)

1. Le maréchal de Luckner fut remplacé, le 9 mai 1792, par le lieutenant-général La Morlière, un vieillard de 80 ans. Celui-ci avait sous ses ordres Custine, Kellermann, Victor de Broglie et Valence. Le 14 juillet suivant, il était relevé de son commandement et Biron, nommé à sa place.

2. Ces mouvements de l'armée française se rattachaient aux propres évolutions de l'armée autrichienne et des émigrés. Le 11 août, le prince de Hohenlohe, avec 20.000 Autrichiens, avait passé le Rhin à Spire. Pendant ce temps les 5.000 émigrés de Condé s'avançaient dans le Palatinat. Leur but était la prise de Landau.

Luckner en changea le gouverneur de Martignac qui était suspect

ANALYSES

Pathogénie et Traitement de la Tuberculose

La pathogénie et le traitement de la tuberculose pulmonaire tiennent toujours une large place dans l'esprit des expérimentateurs et des médecins; ceci est dû à l'extrême diffusion de la maladie et aux obscurités qui voilent encore sa genèse et son évolution. La nouvelle théorie de Canter qui confirme, en les expliquant mieux, les résultats thérapeutiques de certains médicaments, offre par cela même un grand intérêt. Il admet, en se fondant sur des données expérimentales et cliniques bien observées, que le degré de l'acidité du sang (l'acidose) joue dans la pathogénie des maladies microbiennes un rôle prépondérant. Sa diminution affaiblit la résistance de l'organisme qui offre à l'infection une proie plus facile. Ainsi en est-il dans la tuberculose où l'acidose, normalement égale à 450 ou 500 unités acides, tombe toujours au-dessous de 400. Si, sous l'influence d'un traitement et d'une hygiène appropriés, l'acidité sanguine remonte, le malade peut guérir. Si, malgré tout, elle reste inférieure, le malade succombe ou fait des rechutes correspondantes à cet abaissement.

La conception de Canter nous fournit donc une explication nouvelle et ingénieuse du succès de certains agents thérapeutiques dans le traitement de la tuberculose. En effet, parmi les agents favorables à l'acidose, figurent au premier rang: la vie au grand air, l'exercice modéré, l'alimentation par la viande, les œufs, les fromages, et parmi les médicaments susceptibles de la relever, les plus efficaces sont les phosphates, l'acide phosphorique officinal, l'acide chlorhydrique.

Cette théorie montre pourquoi les seules mesures d'hygiène suffisent souvent à arrêter l'évolution de la maladie, soit dans la pré-tuberculose (période de germination de Grancher), soit au premier degré de l'affection déclarée, quand les lésions sont peu étendues, que le malade est résistant et que l'organisme n'est pas empoisonné par les toxines fabriquées par le bacille de Koch, ou les microbes des infections secondaires. Elle nous fait mieux comprendre pourquoi, si le mal a, malgré tout, fait des progrès, il est nécessaire d'ajouter aux moyens hygiéniques une médication active, susceptible d'arrêter encore la marche du mal.

Parmi les médicaments utilisés, ceux qui ont donné les succès les plus incontestés sont les phosphates et la créosote ou ses dérivés. Cela tient à une action double: les phosphates réagissent contre la diminution de l'acidose, contre la déminéralisation qui en est la conséquence, et favorisent la lutte de l'organisme contre les bacilles de Koch et contre les microbes des infections secondaires; la créosote agit, ainsi que l'a démontré Bouchard, par le pouvoir antiseptique général qu'elle doit non seulement aux nombreux dérivés qu'on en a tirés: gaïacol, benzosol, duotal, etc., mais aussi à la présence des phénols dont l'action, bien que mal connue, est indubitable. En effet, et quoi qu'on en ait dit, aucun des dérivés de la créosote, pris isolément, n'a la puissance thérapeutique de cette

d'intelligence avec l'ennemi, renforça la garnison et donna son gouvernement à Custine. L'armée française se retira derrière la hauteur et établit un camp retranché au Geisberg, près de Wissembourg et sur les hauteurs de Rote, du côté de Lembach, de manière à couvrir les défilés qui sont dans la direction de Bitche. Bientôt l'armée autrichienne abandonna le Palatinat et fut se joindre aux Prussiens qui se préparaient à envahir la Champagne.

dernière à laquelle on revient toujours. Le thiocol même, tant vanté dans ces derniers temps, ne résistera probablement pas plus que les autres à l'épreuve d'une expérimentation clinique rigoureuse et prolongée. On a déjà récemment établi que, contrairement à ce qu'on avait affirmé tout d'abord, ce corps ne peut, pas plus d'ailleurs que les autres composés sulfonés, se dédoubler dans l'organisme en gaïacol et en produits sulfurés.

Le seul défaut qu'on reproche à la créosote, c'est son action caustique sur les tissus avec lesquels elle entre en contact. L'objection est plutôt spécieuse, car il suffit, pour éviter cet inconvénient, de diluer la créosote dans un liquide suffisamment abondant, et cela sans lui rien enlever de sa valeur thérapeutique.

On est du reste un peu revenu aujourd'hui de l'idée de la nécessité de l'emploi des hautes doses de ce médicament, et beaucoup de praticiens préfèrent, non sans raison, saturer l'organisme à l'aide de prises plus petites, mais plus fréquemment répétées.

Il est d'ailleurs toujours possible de faire avec la créosote des combinaisons *pharmaceutiques* qui, plus favorables à l'usage que les combinaisons *chimiques*, permettent d'administrer le médicament en lui conservant ses propriétés utiles, tout en faisant disparaître l'effet nocif et topique du produit employé seul. Telle est, par exemple, la Solution imaginée par Pautauberge, qui est une combinaison pharmaceutique de créosote et de chlorhydrophosphate de chaux. Elle se prête à toutes les applications thérapeutiques de la créosote, et, de plus, grâce à la présence du sel phosphatique, elle active l'acidose, et, en arrêtant la déminéralisation de l'organisme, favorise considérablement la nutrition. Ces considérations expliquent très logiquement les résultats cliniques obtenus avec cette Solution.

Vade-Mecum du Praticien, par les D^r A. LUCAS et PAGE, in-32 oblong sur papier indien, reliure souple, 4 francs. — A. MALOINE, libraire-éditeur, 25-57, rue de l'École-de-Médecine.

Le *Vade-mecum du praticien*, de Lucas de (Monte-Carlo) et Page, présenté au public médical par M. Maloine, va, incontestablement, constituer pour les auteurs et leur éditeur un gros succès. Dans 396 pages de papier indien, du format in-32 (l'ouvrage ne pèse que 70 grammes et peut donc, sans qu'il en résulte aucune gêne, être glissé dans la poche du praticien), le vade-macum apportera toutes les indications nécessaires au chevet du malade.

Groupées dans l'ordre alphabétique et sans *aucun renvoi*, toutes les notices sont rédigées avec clarté et concision. Les médicaments et leur posologie dans la thérapeutique de l'adulte et de l'enfant sont étudiés à ce double point de vue, tant au paragraphe qui leur est propre que dans ceux qui ont trait aux maladies pour lesquelles ils constituent une indication.

Thérapeutique et agents médicamenteux, électrothérapie, médecine légale et certificats, bactériologie, analyses des liquides de l'organisme; telles sont les matières qui constituent le vade-mecum.

Les stations hydrominérales font l'objet de notes communiquées par des médecins consultants qui ont résumé d'une manière complète tous leurs avantages, la composition des eaux, l'époque des traitements, leurs indications et contre-indications.

Les questions trop spéciales, se rattachant toutefois à la pratique courante, ont été rédigées par des maîtres.

C'est ainsi que des notes de thérapeutique oculaire sont dues à la plume si autorisée du D^r Galezowski.

Le *Vade-mecum du praticien*, destiné aux médecins, constituera également le guide le plus précieux de l'étudiant à l'hôpital, lui permettant de compléter les indications thérapeutiques souvent esquissées d'une manière trop sommaire, pour les néophytes.

NOUVELLES

Le D^r François HOUSSAY (Pont-Levoy, Loir-et-Cher) serait très reconnaissant à tous ceux de ses confrères qui voudraient bien lui faire connaître, ou lui communiquer des documents manuscrits ou imprimés, des légendes, des dessins de tableaux, de statues, de vitraux, etc., ayant trait à l'exagération ou au défaut de croissance non pathologique des poils de toutes les régions du corps (atrichose ou hypertrichose congénitales).

Intéressante Innovation

La Direction du **Carnet Bloc Médical, 34, boulevard de Clichy**, vient d'innover une combinaison aussi utile qu'ingénieuse. Par suite d'un accord avec la très forte Compagnie **The Ocean Accident, 28, rue du Rocher, Paris**, tout possesseur du Carnet Bloc Médical, pour l'année 1903, deviendra gratuitement titulaire d'une assurance accidents-transports de 5.000 francs, dans les termes et conditions d'un coupon d'assurance inséré dans le Carnet.

Cette assurance, offerte par le Carnet Bloc Médical, est d'un usage courant en Angleterre et en Amérique; nous sommes persuadés qu'elle intéressera MM. les docteurs tant par son originalité que par son but pratique.

Prière instante à MM. les médecins qui ne reçoivent pas régulièrement le Carnet et le Bloc d'ordonnances d'en aviser la Direction, **34, boulevard de Clichy, Paris**.

NUCLEO FER GIRARD, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0 10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains: innocuité absolue.